

# Et le gagnant est...

► **Le championnat de poulains**, événement incontournable de la Semaine du cheval, s'est déroulé hier à Saignelégier.

► **Cinquante et un finalistes**, âprement sélectionnés les jours précédents parmi 220 candidats, se sont mesurés l'un à l'autre, sous l'œil averti des experts.

► **Les éleveurs** comptent sur la publicité que ne manquera pas de leur apporter une éventuelle victoire pour réaliser de juteuses affaires.

Hochements de tête approbateurs, murmures d'encouragement, sourcils vaguement froncés, le public a son attention tout entière tournée vers l'éphémère piste triangulaire jouxtant la Halle du Marché-Concours.

Sous son regard attentif défilent inlassablement les plus prometteurs éléments de la nouvelle génération de chevaux franches-montagnes. Les pronostics vont bon train quant aux futurs vainqueurs. Les éleveurs, fiers de la reconnaissance qui récompense leur patient labeur, ont soigné l'apparence des prétendants au titre de champion: crinières coupées ou soigneusement peignées, pelages lustrés, la relève de la race a fière allure.

## Les règles du concours

Les jeunes équidés sont jugés selon 3 critères: le type (conformité à la race), la conformation (garrot, encolure, aplomb, te-



Jiboulée du Padoc, dans la catégorie jeunes pouliches.



Falco, chez les jeunes poulains.



Petitcœur Mandarine, chez les poulaches plus âgées.



Hurlevent, dans la catégorie poulains plus âgés.

PHOTOS JS

nue des membres, etc.) et l'allure (façon de se déplacer, ampleur du mouvement).

La note maximale pour chaque catégorie est 9. Lors des présélections, un poulain devait, en additionnant les trois notes, obtenir un minimum de 22 points pour être qualifié. Cinquante-sept ont atteint ce

résultat, dont 51 ont été présentés au championnat, répartis en quatre catégories, selon leur sexe et leur date de naissance.

Ils ont été évalués par le juge cantonal, Jean-Marc Laville, ainsi que par le juge fédéral, expert de race, Hugo Piller.

## Des candidats d'excellente qualité

Ce dernier tient par ailleurs à saluer la grande qualité des sujets qui lui ont été présentés cette année.

Ainsi, dans la catégorie jeunes poulaches, la gagnante, Jiboulée du Padoc, de l'éleveur des Emibois Olivier Donz,

obtient un total mirifique de 25 points (9/8/8) pour un maximum possible de 27 points.

Il s'agit du meilleur score, toutes catégories confondues, un score qu'elle partage toutefois avec sa dauphine, Maliboulée du Padoc, de l'éleveur Nicolas Froidevaux, du Bémont.

## Le classement par catégories

**Jeunes poulaches:** 1. Jiboulée du Padoc, 9/8/8, Olivier Donz (Les Emibois). 2. Maligne, 9/8/8, Nicolas Froidevaux (Le Bémont). 3. Naya, 8/8/8, Jean-Marie Frésard (Les Pommerats). 4. Amy, 8/8/8, André Haldimann (Montfaucon). 5. Florida, 8/7/8, Nicolas Froidevaux (Le Bémont).

**Poulaches plus âgées:** 1. Petitcœur Mandarine, 8/8/8, Roger Frossard (Les Pommerats). 2. Doucette, 8/8/8, Christophe Beuret (Le Bémont). 3. Petitcœur Liloa, 8/8/7, Roger Frossard (Les Pommerats). 4. Pépité, 8/7/8, Pascal Cattin (Saignelégier). 5. Désirée, 8/7/8, Jean-Marie Frésard (Saignelégier).

**Jeunes poulains:** 1. Falco, 8/8/8, Pascal Boillat (Les Emibois). 2. Nellio, 8/7/8, Jean Boillat (Muriaux). 3. Haragon, 8/7/8, André Jeanbourquin (Le Bémont). 4. Dirlo, 8/7/8, Christophe Beuret (Le Bémont). 5. Pepito de Jasman, 8/6/8, Marc Froidevaux (Saignelégier).

**Poulains plus âgés:** 1. Hurlevent, 9/8/7, Marcel Rebetez (Montfaucon). 2. Evident, 8/8/7, Bernard Haldimann (Montfaucon). 3. Coco Light, 8/7/8, Christian Frésard (Le Bémont). 4. Calvin du Coinat, 8/7/8, Hans-Jörg Gerber (Montfaucon). 5. Don Orléan du Padoc, 8/7/8, Olivier Donz (Les Emibois). **JÉRÉMIE STEIGER**

## TOURBIÈRES 2/5

# Un fort potentiel de sensibilisation à la nature

Une équipe de 3 étudiants de l'ÉCOFOC (formation continue interdisciplinaire en écologie et en sciences de l'environnement) de l'Université de Neuchâtel, composée de David Fischer, Lia Meyer et Olivier Piccand, s'est intéressée au thème du changement dans la perception et l'usage des tourbières.

Après un bref aperçu historique présentant la période d'exploitation de la tourbe et l'utilisation du moulin dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ses auteurs se sont essentiellement intéressés aux activités de tourisme et de loisirs qui se sont développées depuis la mise sous protection de l'étang par le canton de Berne en 1943.

Pour se faire, ils se sont basés sur deux études: un mémoire de licence de l'Université de Neuchâtel, réalisé en 1997 par Raphaëlle Probst, et qui a pour titre «Les enjeux territoriaux d'une réserve naturelle. La réserve naturelle de l'étang de la Gruère», ainsi que sur une étude réalisée par le canton en 2012, dans le cadre du projet d'infrastructure, en vue de définir le profil du public cible susceptible de fréquenter le Centre d'accueil des Cerlatez; elle évalue notamment le nombre de visiteurs



La présence des touristes a un impact important sur le site. PHOTO PJJN

par année, leur provenance, la fréquence et les motifs des visites.

## Baignade et pêche en diminution

Les étudiants ont cherché à déterminer si les usages et la perception de l'étang ont évolué sur une période de 15 ans. Les deux études montrent que l'activité principale effectuée sur le site de l'étang de la Gruère est la promenade, suivie des usages liés à l'observation et à la nature, en augmentation de 30 à 45 % entre les deux. Par contre, les activités

de baignade et de pêche semblent être en forte diminution.

Dans une seconde étape, ils ont effectué des entretiens avec Lucienne Merguin Rossé, de Pro Natura Jura, François Boinay, directeur du Centre Nature des Cerlatez, Laurent Gogniat, du Service de l'environnement, Jonas Müller, en charge du dossier à la commune de Saignelégier et Guillaume Lachat, directeur de Jura Tourisme. Un questionnaire leur a été soumis à cet effet.

D'une manière générale, il ressort que le tourisme, la sensibilisation et les aménage-

ments du site constituent une préoccupation importante pour toutes les personnes interrogées. La thématique du tourisme apparaît comme centrale.

Pour plusieurs des personnes interrogées, dont François Boinay, Jonas Müller et Laurent Gogniat, la fréquentation du site a clairement augmenté ces dernières années.

Quant à la perception du tourisme, elle n'est bien entendu pas la même pour tous; certains le voient d'un bon œil, tandis que d'autres le décryptent pas du même avis sur la question de savoir, qui des locaux ou des touristes venus de l'extérieur, respectent le plus la nature. Alors que Jonas Müller estime que «les locaux sont conscients de la fragilité et de la beauté du site, ils sont plus respectueux car plus sensibilisés», Guillaume Lachat est d'une opinion diamétralement opposée.

## Sensibiliser le public

Tous sont cependant d'accord pour estimer que le tourisme peut être abordé comme une opportunité de sensibiliser le public à la fragilité et à la nécessité de préserver certains

sites et ainsi faire de l'étang de la Gruère un ambassadeur pour d'autres milieux protégés.

## Un défi de taille

Réussir le pari de protéger l'étang tout en l'exploitant, tel est donc le défi auquel doivent se préparer tous les acteurs. D'autres cantons s'y sont déjà essayés, notamment celui de Berne, avec le site marécageux de la Lombachalp, qui attire jusqu'à 500 visiteurs les jours de grande affluence.

Une réglementation visant essentiellement le tourisme et de pilotage y ont été élaborés. Ils prévoient notamment la création de zones de tranquillité pour la faune, dans laquelle les activités hivernales sont interdites en dehors des sentiers balisés, la création d'un centre d'information, la perception d'une taxe auprès des personnes utilisant leur véhicule dans le périmètre protégé, ainsi que l'engagement d'une personne à 80% chargée de la surveillance et de l'information auprès du public.

Peut-être un modèle à suivre dans les Franches-Montagnes? **PJJN**

## MÉTÉO

### Juillet sous la flotte

Quel temps fait-il aujourd'hui? Il pleut pardi! Encore, et encore, et encore... L'antenne a de quoi déprimer les amateurs de bronzette. D'après les données de la station pluviométrique de Saignelégier, le mois de juillet a compté 23 jours de précipitations. C'est plus du double de l'année passée, où il avait plu pendant 11 jours seulement.

## Juin-juillet: quel contraste

Au total, il est tombé 334 mm, là encore deux fois plus qu'en juillet 2013, avec ses 162 mm. Les Franches-Montagnes n'avaient pas connu de telles chutes de pluie estivales depuis des décennies. Le début de juillet 2012 avait été également marqué de fortes précipitations, mais la dernière quinzaine avait permis de rattraper la situation.

Et quel contraste avec le mois précédent: en juin, il n'est en effet tombé que 59 mm, pour 8 jours avec précipitations.

## Températures de saison

Maigre consolation, les températures se sont maintenues, avec un maximum à l'ombre de 29 degrés, pour un minimum de 6 degrés. **JS/PJJN**

